

“Je veux apprendre la France”

Un documentaire réalisé dans un centre social parisien

Entretien de Marion Aguilar, formatrice filmée en action réalisé par Claire Verdier, responsable du Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue (CEFIL), formatrice de formateurs pour Ecrimed' et le CEFIL, chargée de cours à Paris 8 en Master de Didactique des langues (Alphabétisation et remédiation de l'illettrisme)



Une langue, des intégrations © Isabelle Niot

Dans un centre social du XVIII^e arrondissement de Paris, des migrants de 16 à 25 ans récemment arrivés en France sont accueillis par Marion, enseignante de français. La connaissance de la langue véhiculaire conditionne l'entrée de ces jeunes dans cette société nouvelle à de nombreux égards. Afin de leur permettre d'en décrypter les rouages, Marion a six mois pour leur enseigner les bases du français. Alternant cours de vocabulaire et visites culturelles, *Je veux apprendre la France* est le journal intime de cette initiation.

Claire Verdier : Il s'agit d'un groupe de jeunes primo-arrivants qui apprennent le français au centre social ENS-Espace Torcy (Paris, XVII^e). Les situations administratives comme les niveaux scolaires de ces jeunes étrangers sont très diverses. Pourquoi avoir créé, en 2002, ce type de formation ?

Marion Aguilar⁽¹⁾ : Pour répondre à une nécessité, tout simplement. Un centre social reçoit toutes les demandes auxquelles l'État et les autres dispositifs de droit commun ne peuvent apporter de réponse. Ces dispositifs sont, en effet, cadrés par des cahiers des charges très précis en termes de public cible, chaque financeur ayant ses priorités qui, mises côte à côte, laissent certaines catégories sur la touche. C'était le cas de ces jeunes en 2003, avant l'introduction du contrat d'accueil et d'intégration (CAI⁽²⁾) devenu obligatoire en 2007. J'en suis arrivée à la conclusion naturelle que nous devons leur permettre d'apprendre le français, surtout à un âge où la socialisation est primordiale et déterminante pour leur avenir dans notre pays.

Comme le montre le documentaire, ce sont des jeunes qui arrivent en France en ne parlant pas un mot de français, à un âge où l'Éducation nationale n'est plus contrainte de les prendre en charge. Les objectifs de la formation proposée au centre social sont donc nombreux : leur faire acquérir en un temps très court un niveau de langue qui leur permettra d'intégrer les dispositifs de droit commun⁽³⁾, mais également les rendre autonomes dans leur vie quotidienne ; leur redonner confiance en eux puisqu'en émigrant ils ont perdu leurs principaux repères (culturels, amicaux, sociaux, etc.) ; leur donner les clés linguistiques, culturelles, institutionnelles, politiques de la France et des Français pour pouvoir comprendre et agir dans leur nouveau pays d'accueil. Enfin, cela permet aussi d'éviter que ces jeunes restent en marge de la société et qu'ils soient désœuvrés. Le fait de ne prendre que des jeunes entre 16 et 25 ans est un véritable choix pédagogique : cela crée une dynamique spécifique et favorise l'expression d'une "légèreté" propre à leur âge qui est bénéfique pour leur apprentissage. Nous leur permettons ici "d'avoir leur âge" et de mettre provisoirement de côté leurs soucis quotidiens liés à leur situation souvent fragile.

C. V. : Quelle relation se met en place entre eux et vous tout au long de la formation ?

M. A : Les jeunes arrivent en formation à une période de leur vie particulière. Ils sont en train de construire leur avenir, tout en ayant un vécu déjà extrêmement lourd. Ils ont tous perdu leurs amis, parfois leur famille aussi, et le groupe devient un nouvel espace de socialisation, une nouvelle référence. Il faut alors favoriser la cohésion de ce groupe pour que leur apprentissage soit efficace, d'où la mise en place d'activités non linguistiques comme le chant ou les visites culturelles. Dans cet environnement, la formatrice devient très vite la principale interlocutrice de ces jeunes isolés et sans

accès à la langue. Ils se confient alors de plus en plus sur leur vie, leurs difficultés d'installation en France. La confiance s'installe naturellement... et l'enseignante devient plus qu'une simple formatrice. Le lien est très fort, la difficulté étant de garder une distance professionnelle malgré une telle implication.

Cette formation constitue le premier visage d'accueil offert par la France. Nous avons donc une responsabilité importante. L'un des enjeux est de leur permettre de construire un réel parcours d'insertion sociale et professionnelle. Mais la mise en place d'un parcours cohérent pour les jeunes reste une de nos grandes difficultés. Pour y parvenir, j'opère un suivi de ces jeunes en coordination avec les assistantes sociales et les conseillers en insertion. Bien que nous n'ayons pas les moyens humains de procéder à un suivi post-formation, beaucoup d'entre eux continuent de me donner de leurs nouvelles : ils ont trouvé du travail, ou bien ils se sont mariés ! C'est à cela que nous mesurons la réussite de notre action.

C. V. : Quelle méthodologie mettez-vous en œuvre pour ces cours ?

M. A : Mon travail est basé sur une pédagogie active, où les jeunes sont au centre de leur apprentissage. Approche communicative et perspective actionnelle sont mes références didactiques depuis de nombreuses années. Grâce à cette approche, le but est qu'ils puissent toujours transférer les apprentissages du cours dans leurs activités quotidiennes. C'est le cas lors des nombreuses sorties où ils peuvent mettre en application les paroles apprises auparavant, comme une demande d'aide pour trouver son chemin ou l'heure. Pour cela, je répartie le groupe dans des ateliers où chacun peut réinvestir la langue à son rythme. J'alterne donc des travaux en grand groupe et des activités en sous-groupes pour lesquels je peux mettre en œuvre une pédagogie différenciée.

C. V. : Quels sont les financements pour ce groupe ?

M. A : Ce sont des financements publics, de la Ville de Paris (Dases – Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé – et Dpvi – Délégation à la politique de la ville et à l'intégration), mais ils sont insuffisants pour atteindre nos objectifs dans de bonnes conditions. Je dois chaque année faire de nouvelles demandes, trouver de nouveaux soutiens. Bien que le documentaire ait eu un impact médiatique en permettant de porter un regard plus large sur notre public et nos actions, notre situation financière demeure inchangée. Néanmoins, nous continuerons de chercher de nouveaux financements. Jusqu'à présent, nous avons pu monter des sessions chaque année.

C. V. : Quelle est la place de la formation des formateurs ? Quel est votre point de vue sur le bénévolat ?

M. A : La formation de formateurs est primordiale pour intervenir auprès de migrants, mais pas assez complète, malheureusement. Au niveau universitaire, la

priorité est encore donnée à l'enseignement du FLE (Français langue étrangère) sous un versant très traditionnel. Nous recevons donc de nombreux stagiaires FLE⁽⁴⁾ afin de leur permettre une confrontation avec le réel, une première pratique de terrain. Les pouvoirs publics financent de moins en moins la formation des formateurs salariés. Elle se fait principalement par le biais de marchés publics. Les thèmes sont alors imposés, et il reste des besoins mal couverts (par exemple pour le public des non lecteurs-non scripteurs, ou encore la découverte d'outils méthodologiques adaptés). Quant à la formation des bénévoles, elle est très insuffisante, et surtout difficile à adapter à des profils et des disponibilités très divers. Nous espérons maintenant que ce documentaire apportera un éclairage pertinent et adapté à de nombreuses personnes qui s'interrogent sur les pratiques de classe à adopter avec un public migrant. Cela ne remplacera ni la formation de formateurs, ni l'encadrement des coordinateurs de formation, ni la pratique sur le terrain, mais peut, je l'espère, servir de base de réflexion pour le développement des actions dans notre secteur.

Quelle est la situation de l'enseignement du français aux étrangers aujourd'hui en France ?

M. A : L'alignement sur le Cadre européen commun de référence pour les langues⁽⁵⁾ (CECRL) est à mon sens très intéressant, il a permis de bousculer les pratiques. Mais le passage au fonctionnement par marchés publics de la formation des adultes a créé une mise en concurrence des associations qui a été néfaste pour l'innovation, et a exigé de faire entrer dans des catégories normalisées un public qui échappe au cloisonnement. Aujourd'hui, l'exigence est de créer des parcours de formation à visée professionnelle. Bien qu'adhérant totalement à ce projet nécessitant l'articulation entre le linguistique et le professionnel, la réalité nous rappelle régulièrement qu'il reste de nombreuses personnes qui n'en sont pas encore au stade du projet professionnel, notamment en raison d'une maîtrise insuffisante de la langue française. Il existe donc bien des manques concernant les publics totalement débutants à l'oral et/ou à l'écrit et le public qui ne rentre pas dans le dispositif CAI, comme les demandeurs d'asile, les jeunes de moins de 18 ans, ou encore les personnes qui ont la nationalité française.

C. V. : Comment avez-vous accueilli le projet de documentaire sur votre formation ?

M. A : J'ai tout de suite été intéressée par la possibilité offerte de présenter au public les jeunes migrants que j'accueille régulièrement en cours. C'était pour moi l'occasion de défendre l'idée qu'ils ont leur place dans notre société, et de montrer à quel point leur volonté d'intégration est grande. La présence régulière de la caméra dans les cours sur une longue période, six mois, n'a pas été évidente pour moi. Mais très vite, Daniel (le réalisateur du documentaire) a trouvé sa place dans le groupe. Les jeunes l'ont de plus

en plus sollicité pour des échanges, des conversations ou sa participation à des exercices, et la caméra a été oubliée.

C. V. : Au premier visionnage de ce documentaire, avez-vous découvert des choses sur vous ?

M. A : Le premier visionnage du documentaire m'a surtout fait prendre conscience de plusieurs aspects de la vie de ces jeunes. Tout ce que je présumais à leur propos, les images me le confirmaient. Leurs capacités langagières par exemple. Je ne peux communiquer qu'en français "basique" avec eux. Dans *Je veux apprendre la France*, je les voyais enfin s'exprimer de manière structurée dans leur langue, et c'était un vrai régal pour moi de les entendre enfin avoir l'occasion d'approfondir des sujets. Par ailleurs, ce visionnage m'a confrontée à mes pratiques pédagogiques. Je me suis souvent dit que j'aurais dû expliquer certaines notions autrement, mais, finalement, comment faire quand une réponse immédiate est attendue ? Chaque formateur utilise alors le vocabulaire qu'il a à sa disposition, et les références communes au groupe. ■

**Entretien de Daniel Bouy, journaliste,
réalisateur du documentaire *Je veux apprendre la France***

“Je veux apprendre la France” a été sélectionné au Festival du grand reportage d'actualité 2009 pour le prix “Autrement vu” et a remporté le Prix du Jury Jeunes du Festival du film d'éducation 2009.

Claire Verdier : Quelle a été la genèse de ce documentaire ?

Daniel Bouy : Lors du tournage d'un reportage pour la télévision, une scène m'avait frappé : dans une mission locale, un conseiller tentait d'établir le CV d'une jeune femme d'origine africaine en recherche d'emploi. Recroquevillée sur sa chaise, elle s'exprimait par bribes de phrases, ne pouvant utiliser que quelques mots de français. Elle semblait fragilisée, perdue dans cet environnement social sur lequel elle semblait ne pas avoir prise. Du fait de son incapacité à communiquer, elle donnait l'impression de ne proposer que peu de compétences, et même d'aptitudes, pour prétendre à un emploi relativement qualifié. Le conseiller était lui-même désemparé devant cette demandeuse d'emploi si peu “employable”. Mais, au détour de la conversation, cette Nigériane a pu communiquer en anglais avec le conseiller. Ce dernier s'est alors retrouvé face à une jeune femme souriante, dynamique, possédant un niveau d'études secondaire... La chenille corsetée par son exosquelette s'était transformée en papillon vif et rayonnant... Ne pas maîtriser la langue de la société dans laquelle on vit constitue un véritable handicap. C'est ne pas pouvoir dire qui l'on est, ce que l'on a vécu, ses objectifs, ses

sensations, ses rêves... C'est une atrophie de soi qui perturbe jusqu'à l'identité, la personnalité présentées aux autres. Je voulais souligner à quel point retrouver la capacité de communication ouvre, pour celui qui parle comme pour celui qui écoute, à toutes les dimensions d'un individu.

Même inconsciemment, nous avons tous en tête l'image d'étrangers pas tout à fait nos égaux tant ce qu'ils communiquent dans notre langue peut être réducteur. Je me demande toujours ce que ces personnes auraient envie de nous dire si nous ne butions pas sur l'obstacle de la langue. Nous aurions alors accès à leur histoire, leurs désirs, leurs analyses... bref, nous aurions en face de nous des femmes et des hommes dans toute leur intégrité, dans toute leur dignité.

En filmant des "primo-arrivants" dans leur apprentissage du français, j'ai tenté de suivre la mise en place de ces passerelles que sont les mots et les phrases, entre les jeunes et entre le groupe et Marion, la formatrice.

C. V. : La tonalité générale de ce documentaire est plutôt enjouée, voire gaie... C'est un peu inattendu lorsque l'on parle d'immigration, d'intégration...

D. B. : Pendant plusieurs années, j'ai réalisé des reportages sur l'exil, sur l'accueil de résidents étrangers en France. Ces reportages portaient donc sur les problèmes de l'immigration, qu'ils soient vécus par les migrants eux-mêmes ou posés à la société d'accueil : le racisme, la discrimination, les sans-papiers, le droit de vote, la ghettoïsation, les enjeux culturels, religieux, politiques, etc. Ces problèmes sont réels et il est, bien entendu, impératif de les "traiter" journalistiquement. Mais je me suis demandé si ces reportages, bien que portant un regard souvent humaniste, bienveillant, ne contribuaient pas involontairement à n'envisager l'accueil des étrangers en France que comme une accumulation de difficultés, de conflits, de souffrances... Comme si l'immigration ne pouvait constituer, ainsi qu'on voudrait nous le faire croire, qu'un énorme problème.

Les jeunes migrants rencontrés au cours de Marion vivent, comme tous les jeunes, une phase de "construction" de leur avenir. Ils sont encore emplis d'énergie et d'espoir... J'avoue avoir été, dans un premier temps, déstabilisé par ce groupe de jeunes tant ils étaient collectivement enjoués, drôles, joyeux même, alors que beaucoup venaient de fuir des événements tragiques, alors qu'ils venaient de vivre l'arrachement à leur pays, à leur famille et qu'ils se trouvaient, pour certains, en situation d'isolement affectif, de fragilité sociale... Mais voilà, ils ont 20 ans et l'enthousiasme, la soif de vivre pleinement leur jeunesse comme n'importe quel jeune. On rit souvent dans les cours de Marion, et donc pendant le film. Cela n'empêche pas les blessures, les angoisses d'affleurer au fur et à mesure de la découverte de leur itinéraire et de leur personnalité... Découverte qui

ne peut s'opérer que par petites touches, à petits pas, en raison, notamment, de la difficulté de communication en français.

Il ressort de ces rencontres une soif, une joie de vivre, une ouverture aux autres. L'immigration est alors une source extraordinaire de vitalité, un capital d'intelligence, de sensibilité, de créativité apporté, proposé par ces jeunes femmes et hommes à la communauté française. Marion est également à l'origine de cette dynamique positive. Elle présente le visage souriant de cette France qui refuse la peur de l'étranger, le repli sur un soi étriqué et qui fait vivre cette tradition culturelle, politique de l'accueil fraternel. Je souhaitais mettre en évidence cette facette un peu vite oubliée ou caricaturée de la population française. Pour moi, Marion est un peu la Marianne de notre époque. ■

Bibliographie

Ouvrages

- Adami Hervé, *Trait d'union 1 – Lire*, Paris, CLE international, 2004.
- Adami Hervé, *La Formation linguistique des migrants*, Paris, CLE international, 2009.
- Aguilar Marion, Verdier Claire, *DILF A1.1 150 activités – Le Nouvel Entraînez-vous*, CLE international, Paris, 2008.
- Beacco Jean-Claude et al., *Référentiel et certification (DILF) pour les premiers acquis en français – Niveau A1.1 pour le français*, Paris, Didier, 2006.
- Carlo Catherine et Bringuiet Lola, *Trait d'union 2 – Culture et citoyenneté*, Paris, CLE international, 2006.
- Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier, 2001.
- Etienne Sophie et Adami Hervé, *Trait d'union 2 – Lecture Écriture*, CLE international, Paris, 2006.
- Etienne Sophie, *Trait d'union 1 – Écrire*, Paris, CLE international, 2004.
- Verdier Claire, *Trait d'union 2 – Insertion professionnelle*, Paris, CLE international, 2006.
- Verdier Claire, Iglésis Thomas, *Trait d'union 1 – Manuel du stagiaire*, Paris, CLE international, 2004.
- Verdier Claire, Iglésis Thomas, *Trait d'union 1 – Guide pédagogique*, Paris, CLE international, 2004.
- Ministère de la Culture, DGLFLF, *L'intégration linguistique des migrants adultes*, Actes des rencontres des 26 et 27 septembre 2005.

Articles

- "Le Diplôme initial de langue française", in *L'enseignement aux migrants en France, Le français dans le monde*, n°339, Paris, CLE international, mai-juin 2005.
- Dossier : *l'immigration en France, Le français dans le monde*, n°339, Paris, CLE international, mai-juin 2005.
- La langue, ciment du corps social", in *Le français dans le monde*, n°345, Paris, CLE international, mai-juin 2006.

Notes

1. Marion Aguilar est coordinatrice pédagogique au centre social ENS-Espace Torcy (Paris XVIII^e) depuis 2002. Elle est également formatrice de formateurs pour le CEFIL et Ecrimed'. Voir Marion Aguilar et Claire Verdier, *Diplôme initial de langue française (DILF) 150 activités*, CLE International, 2008.
2. CAI : Contrat d'accueil et d'intégration dont la signature est obligatoire depuis 2007. Porté par l'OFII (Office française de l'immigration et de l'intégration), le CAI permet l'accès à des cours de français gratuits pour les personnes non ou peu communicantes à l'oral notamment.
3. Un des dispositifs en Île-de-France est Avenir jeunes, financé par le Conseil régional. À Paris, le dispositif n'accueille pas les grands débutants à l'oral ni à l'écrit (niveau DILF soit A1.1 du CECRL exigé).
4. FLE : Français langue étrangère
5. Texte homogénéisant pour les langues de l'Europe la description des différents niveaux. Conseil de l'Europe, 2001. www.coe.int/lang